

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE SAINT-LON-LES-MINES

Nombre de conseillers en fonction :

15

Nombre de conseillers présents :

11

Nombre de votants :

14

PROCES-VERBAL N° 2
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 août 2022 à 18h30

L'an deux mille vingt-deux, le 9 août, à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger LARRODÉ, Maire de Saint-Lon-Les-Mines,

Présents : Chantal BERGERON, Annie BOULAIN, Thierry GUILLOT, Roger LARRODE, Patrice LAULOM, Jean-Pierre LAUDINET, Audrey LESBATS, Pierre POURTEAU, Christelle POUYANNE, Cédric TASTET, Pierre VENDRIOS.

Excusés : Binh DUCAMP, Eric LABASTE, Josette PREUILHO, Sophie ROBERT.

Pouvoirs : Josette PREUILHO à Roger LARRODÉ, Eric LABASTE à Thierry GUILLOT, Sophie ROBERT à Patrice LAULOM.

Secrétaire de Séance : Thierry GUILLOT

Date de la convocation : 4 août 2022

Thierry GUILLOT est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2022.
- 2/ Compte-rendu des commissions.
- 3/ Projet d'acquisition immobilière « Maison Geloux ».
- 4/ Election : création d'un deuxième bureau de vote.
- 5/ Réparation de la chambre froide de la boulangerie.
- 6/ Questions et informations diverses.

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 juillet 2022

Point n°2 « compte rendu des commissions », paragraphe « conseils d'écoles » - « Il est prévu une ouverture de classe pour la rentrée prochaine. » – lire : rentrée septembre 2023.

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2/ Compte-rendu des commissions

- **Commission organisation des manifestations**

Les fêtes du village se dérouleront du 19 au 22 août 2022.

- **Commission Culture**

L'aménagement du musée de l'école contigu au musée de la Mine s'est terminé en juillet 2022. Le conseil municipal a visité cette nouvelle installation culturelle.

- **Commission Action Sociale**

Suite à la canicule, les membres de la commission ont rendu visite aux personnes isolées.

- **Commission voirie**

- la réfection des trottoirs rue du Petit Louise débutera fin août.

- le trou sur le parking de l'école a été rebouché.

- les panneaux liés au Code de la Route et les panneaux de sensibilisation pour la traversée d'enfants ont été reçus et seront installés par le service technique de la commune.

- prévoir la finition en enrobé des trottoirs route de Belus (faire établir un devis).

- travaux d'aménagement au quartier Cabé : busage du fossé et ajout d'une voie de dégagement (faire un devis).

3/ Projet d'acquisition immobilière « Maison Geloux »

En préambule du conseil municipal, Monsieur le Maire a organisé avec l'agent immobilier en charge de la vente de cette propriété, une visite des locaux avec tous les élus. Cette propriété appartient à la Fondation des Apprentis d'Auteuil.

Conformément au dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a engagé des négociations auprès du propriétaire et proposé un prix d'achat pour un montant de 227 000 € hors frais. Une réponse définitive sera rendue à la fin du mois de septembre 2022 par le propriétaire.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité cette proposition d'achat.

Conformément à la réglementation, le service des Domaines a été consulté et interviendra pour réaliser une évaluation du bien le 24 août 2022.

4/ Elections : Création d'un 2° bureau de vote

La réglementation imposant l'ouverture d'un second bureau de vote au-delà de 1000 électeurs, Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir la création d'un 2° bureau de vote pour les prochaines élections.

Le bureau de vote à la salle Labadie est maintenu et un 2° bureau de vote sera implanté à la garderie de l'école publique. Avis favorable à l'unanimité.

5/ Réparation de la chambre froide de la boulangerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire réparer la chambre froide de la boulangerie et présente le devis proposé par la SARL CONQUERE FROID pour un montant de 4201. 61 € TTC.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis et d'engager les travaux.

6/ Questions et informations diverses

- **Enquête recensement en 2023**

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête de recensement de la population est prévue du 19/01/2023 au 18/02/2023. A ce titre, la commune doit recruter 3 agents recenseurs.

- **Lotissement « Petit Louise »**

Monsieur le Maire informe la création de 11 lots route du « Petit Louise ».

Le SYDEC va assurer l'alimentation des réseaux pour un montant de 20 000 €. Pas de participation communale.

- **Photos anciennes de la commune**

Monsieur le Maire indique que la Mairie dispose de photos anciennes de la place publique du village. Il est proposé de solliciter une société spécialisée dans la reproduction de photographies de grand format pour la réalisation de panneaux qui seraient installés sur la place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Monsieur le Maire,

Le secrétaire de séance

Roger LARRODE

Thierry GUILLOT